

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

*ARRETE N° 2021-011*

**PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE « PROMOTION INTERNE 2021 »  
POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE,

VU La Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, modifiée,

VU le Décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, articles 17, 17-1 et 18,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS PRINCIPAUX DE 2EME CLASSE articles 12 et 13,

VU les propositions émanant des collectivités et établissement affiliés au centre de gestion,

VU l'avis émis par la commission de promotion interne catégorie B, en sa séance 20 janvier 2021,

- A R R E T E -

**ARTICLE 1** : La liste d'aptitude départementale « promotion interne » établie à compter du **20 janvier 2021**, pour l'accès au grade de **REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE** est arrêtée de la façon suivante :

LEBRETON Jessica

St Ouen de Thouberville

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera transmis au Préfet de l'Eure

*Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A EVREUX, LE 20 Janvier 2021

Pascal LEHONGRE

Président du Centre de Gestion



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-282700020-20210121-ARLA2021011-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2021